



LE PALLADIUM

CENTRE NATIONAL DE SPORTS DE GLACE

CHAMPÉRY - VS

Maître de l'ouvrage
Construction du
Centre National de Glace SA
Route de la Fin
1874 Champéry

Entreprise générale
Implenia Entreprise Générale SA
Place du Midi 31
1950 Sion

Chef de projet :
Bernard Solioz

Architecte
Fabrice Franzetti SA
Avenue de la Fusion 2
1920 Martigny

Ingénieurs civils
Pierre-Marie Fornage
1873 Val-d'Illiez

Kurmamm & Cretton SA
Avenue de la Gare 37Bis
1870 Monthey

Bureaux techniques

Electricité :
Emeltec Sàrl
Rue du Rhône 5
1920 Martigny

Chauffage et sanitaire :
TECSA

Techniques
Energétiques & Consulting SA
1950 Sion

Ventilation :
Joseph Bossert
Route de Morgins 20
1870 Monthey

Coordonnées
1874 Champéry

Conception 2003

Réalisation 2004 - 2005



SITUATION - PROGRAMME

Patinoire conforme aux normes internationales.

Le nouveau Centre "Palladium" est construit en partie sur les anciennes installations du Centre sportif de la station. Cette implantation a permis de dégager, face au village, un espace sur rue qui fonctionne comme place d'entrée et de rencontres. Cette situation nécessitait par ailleurs de porter une grande attention à l'insertion des nouveaux volumes dans l'environnement naturel et construit, notamment par adoption de matériaux de façade judicieusement choisis et par recherche d'une concentration optimale des équipements.

Ces derniers proposent, dans un volume global de 60'000 m3 SIA:

- Une patinoire couverte capable d'accueillir 1'200 personnes, dont 800 assises, conformes aux normes internationales, dotée d'un espace "sponsors" et d'une loge VIP.
- Un curling avec 3 pistes normalisées.
- Une salle polyvalente de 800 m2, avec scène.
- Une partie d'hébergement, modulable, pouvant recevoir jusqu'à 90 personnes.

D'autres espaces, tels les deux piscines et les quatre courts de tennis existants sont maintenus, sans toutefois avoir fait l'objet d'une rénovation.

PROJET

Reprise partielle des éléments de construction existants. La construction résulte d'un concours d'architectes avec entreprise générale, remporté par les réalisateurs à mi 2003.

Le contrat, signé pour un montant serré de 14 millions, définissait des délais d'exécution très courts pour édifier un projet dont l'avantage majeur était de composer un ensemble cohérent sur un site exigu, en reprenant les infrastructures existantes. Certaines de celles-ci ont été totalement ou partiellement démolies, notamment la couverture et les murs de patinoire, jusqu'au niveau supérieur. Par contre, l'ancienne dalle-glace a pu être conservée et supporte le nouveau dispositif. Hormis certains travaux d'ancrages destinés à conforter des zones de fondations, les surprofondeurs nécessaires à la reprise des charges verticales, ainsi que le radier général des secteurs hors patinoire ont pu être exécutés dans de bonnes conditions.

Réalisées en béton armé, les dalles des niveaux 0 et 1 sont surmontées d'une superstructure en charpente métallique triangulée, les murs porteurs extérieurs étant également en béton armé coulé en place.

Photos

Sobriété et élégance s'ajoutent à l'efficacité technique et fonctionnelle pour une réalisation d'envergure, édifiée à moindre prix.





CARACTÉRISTIQUES

Surface construite au sol	:	5'000 m2
Volume SIA	:	60'000 m3
Coût total	:	14'000'000.-

A l'extérieur, les parements sont constitués de panneaux sandwich dont le côté interne est en acier galvanisé et l'externe en mélèze naturel ou en tôle profilée.

Ces dispositions rejoignent les impératifs esthétiques et fonctionnels portés au programme, favorisant d'autre part, pour la halle polyvalente, la satisfaction aux exigences du standard Minergie. Composante de première importance, la production de froid fonctionnait originellement à l'ammoniac; le système a été transformé pour offrir un refroidissement indirect utilisant l'eau glycolée.

Entièrement repensée, la distribution n'utilise plus la dalle. Celle-ci est couverte désormais d'une couche de sable sur laquelle prend place une isolation de 80 mm.

La nouvelle " dalle-froid " épaisse de 130 mm inclut un développement de 23 Km de tuyaux PE, formant une nappe à 50 mm du niveau fini. L'épaisseur de glace qui la recouvre est d'environ 50 mm.



ENTREPRISES ADJUDICATAIRES ET FOURNISSEURS

Liste non exhaustive

Démolition
Fouilles en pleine masse

Consortium GÉNIE CIVIL
**RITHNER + ROUTES
& REVÊTEMENTS**
1870 Monthey

Ventilation

Consortium
GD Climat SA + CLIMAVAL SA
1870 Monthey

Maçonnerie - Béton armé

Consortium CNSG
p.a. **IMPLENIA Construction SA**
1920 Martigny

Production de froid

MONDIAL FRIGO
69800 Saint Priest (France)

Charpente métallique

ZWAHLEN & MAYR SA
1860 Aigle

Installations sanitaires

Umberto BESTAZZONI
1920 Martigny

Tôles de toiture - Bardage façades
Serrurerie

MARTINETTI Frères SA
1920 Martigny

Installations sanitaires

Consortium
**DUPASQUIER-RUGA
AVANTHEY + BERTHOUD**
1870 Monthey

Isolation extérieure - Peinture

Consortium
COLOMBARA + L'HOSTE
1870 Monthey

Ascenseurs

KONE (Suisse) SA
1950 Sion

Revêtements façades bois

MORISOD & Fils SA
1872 Troistorrens

Carrelages

Bernard AVANTHAY SA
1870 Monthey

Étanchéité souple

TECTON Étanchéité SA
1030 Bussigny-près-Lausanne

Sols sans joint

BRIHO SA
1618 Châtel-St-Denis

Isolation conduites

CONSTANTIN Isolations SA
1950 Sion

Sols salle polyvalente

JANK + BLATTER AG Qualifloor
6023 Rothenburg

Portes - Fenêtres extérieures

BITZ & SAVOYE SA
1950 Sion

Revêtements de sols moquette

Consortium
**Gérard MONNET
Marcel BORGEAUD**
1874 Champéry

Installation électrique

Consortium GEGG
p.a. **EGLIN SA**
1920 Martigny

Portes intérieures bois

STAR-CITY SA
1026 Echandens

MCR

DAREN SA
1950 Sion

Agencement ébénisterie

Daniel FOURNIER SA
1920 Martigny

Chauffage

COUTAZ SA
1890 St-Maurice

Faux plafonds

Nicolas CRETENAND
1950 Sion